

Direction juridique : communiquer sur la fonction, c'est valoriser l'entreprise



BRIGITTE VAN DORSSLAERE ET PAUL BOULANT, IMAGE JURIDIQUE

EN CETTE PÉRIODE DE CRISE, IL EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE D'ANTICIPER SUR LES RISQUES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE ET DE LE FAIRE SAVOIR : VALORISER L'IMAGE DE LA FONCTION, C'EST VALORISER CELLE DE L'ENTREPRISE.

Anticiper sur le risque juridique, une question de communication interne

Une des fonctions essentielles de la direction juridique est de prévenir le risque juridique. Pour y parvenir, elle doit toutefois pouvoir recueillir les informations utiles pour identifier les risques dans l'entreprise, les prévenir autant que possible, alerter les services concernés et les accompagner dans leurs actions (contrats...).

Tout est ici question de bonne circulation de l'information au sein de l'entreprise et du lien étroit à entretenir avec les autres pôles de compétence. La direction juridique doit faire en sorte d'être associée aux différentes actions et décisions des autres services et à la stratégie de l'entreprise. Elle n'est pas un simple pôle d'expertise, mais un véritable socle de l'entreprise, au carrefour des autres services.

Cette démarche permettra d'éviter des litiges, de limiter les procédures en justice, d'aboutir à des négociations, et donc de protéger l'image de l'entreprise. Elle permet aussi de la valoriser par la bonne gestion de son patrimoine immatériel (marque, brevet, dessins et modèles, logiciels, accords de confidentialité, clauses de non concurrence...).

Reste ensuite à mieux communiquer sur son rôle clé et à faire connaître cette bonne

gestion juridique, qui valorise et fortifie l'image de l'entreprise.

Valoriser l'image de la direction juridique, un élément de communication externe

Bien communiquer sur la direction juridique, c'est mieux présenter ses missions et son rôle clé dans l'entreprise. La démarche implique de présenter une analyse de ses coûts, des gains obtenus par l'activité juridique (non-recours à des prestataires extérieurs, procès évités, succès judiciaires) et de souligner l'importance de la synergie avec les autres services de l'entreprise, qui doit perdurer et encore se renforcer.

Ces différents éléments seront présentés via des outils : plaquette, newsletter, réseaux sociaux, rapport d'activité annuel, outil classique de communication remis au goût du jour, de plus en plus utilisé pour répondre au besoin accru de transparence.

Ce travail permet déjà, en amont lors de sa conception, de prendre de la hauteur pour mieux se raconter, séduire et s'ouvrir, mais aussi de justifier de certaines mesures ou dépenses. Lors de la formalisation du document, il est conseillé de fournir des chiffres, plus parlants, de leur donner du sens, de présenter une synthèse de la stratégie de la direction juridique en montrant la cohérence des mesures.

Pour obtenir l'impact le plus fort, toucher les sens et l'émotion, le document intégrera aussi des visuels pour être plus séduisant et marquant, des schémas et courbes d'évolution, éventuellement des vidéos, le son et l'image faisant vivre le document.

L'outil papier sera complété par une version électronique pour une meilleure diffusion, interactivité et partage sur les réseaux sociaux. Il sera diffusé en interne pour rendre des comptes, optimiser son budget, expliquer ses choix, développer ses liens avec les autres services ou autres directions juridiques du groupe, motiver ses équipes juridiques et rassurer, ce qui est essentiel en période de crise, de mondialisation et d'inquiétude. L'outil sera aussi partagé en externe pour valoriser l'image même de l'entreprise et sa bonne gestion juridique à l'extérieur et auprès des médias.

Imagejuridique

5, rue de l'Agent Bailly - 75009 Paris
Tél. : +33 (0) 1 45 24 43 49
Mobile : +33 (0) 6 81 79 80 84
brigitte@imagejuridique.com
www.imagejuridique.com